

*Présidence,*

## Communiqué de presse **Réponse au Contrakmine**

Suite aux déclarations du Contrakmine du 15 octobre 2016, le président du gouvernement tient à préciser :

Premièrement, que **le protocole d'accord du 28 août 2015** a été entièrement respecté :

- Les demandes d'exportation vers la Chine ont été autorisées suite à la fermeture de Queensland Nickel (point n°1 du protocole) ;
  - Les nouvelles demandes d'exportation vers le Japon ont été autorisées (point n°3 du protocole) ;
  - La demande de maintien de la défiscalisation nationale a été adressée au Premier ministre le 10/08/15 (point n°4 du protocole) ;
  - Le conflit de Ouaco entre les rouleurs et la NMC a été clôturé par le protocole du 31/08/15 (point n°5 du protocole) ;
  - Les dossiers en attente d'instruction ont été traités et les délais raccourcis (point n°6 du protocole) ;
  - Les articles 7, 8 et 9 sont des articles déclaratifs de la part du Contrakmine ;
  - L'article 10 met un terme au conflit.
- S'agissant de l'engagement du gouvernement (point n°2 du protocole) d'associer les acteurs à la stratégie nickel du pays décidée par le comité des signataires, il demeure. Toutefois, les travaux relatifs à son élaboration n'ont pas débuté, le comité technique planchant actuellement sur la sortie de l'Accord de Nouméa.

En ce qui concerne l'avenir du secteur de la mine, les institutions et les signataires de l'Accord de Nouméa ont déjà eu l'occasion de s'exprimer par le communiqué du GTPS du 11/08/15 qui précise : **« les membres du GTPS tiennent, en premier lieu, à assurer les sous-traitants du secteur minier de leur soutien et de leur volonté de préserver la pérennité de leurs activités minières sur le long terme. Les membres du GTPS tiennent de plus à souligner qu'il n'y a aucune intention de suspendre les exportations, tant que la définition de la stratégie Pays n'est pas actée. »**

Deuxièmement, que **le plan de soutien du gouvernement de mars 2016**, validé par tous les acteurs de la mine, a également été entièrement respecté :

- Le soutien aux approvisionnements de l'usine de SNNC en Corée par les mineurs calédoniens a été réalisé (point n°1 de la 1<sup>ère</sup> partie du plan) ;
- Le renouvellement des autorisations d'exportation sur le Japon est effectif (point n°2 de la 1<sup>ère</sup> partie du plan et point n°1 du protocole) ;
- Les demandes d'exportation vers la Chine, en substitution de celles initialement destinées à Queensland Nickel ont été accordées (point n°3 de la 1<sup>ère</sup> partie du plan) ;
- Les autres demandes ont été examinées et autorisées (point n°4 de la 1<sup>ère</sup> partie du plan) ;
- La réflexion quant à fixer un prix plancher pour les exportations n'a pas pour l'instant prospéré suite à la négociation des mineurs avec leurs clients japonais (point n°5 de la 1<sup>ère</sup> partie du plan) ;
- L'activation du fonds nickel pour la prise en charge des cotisations patronales et pour la réalisation de travaux d'environnement a été réalisée (point n°1 et 2 de la 2<sup>ème</sup> partie du plan) ;
- L'avant-projet de loi du pays relatif au report des échéances pour la reconnaissance des concessions minières a été adopté par le gouvernement (point n°1 de la 3<sup>ème</sup> partie du plan) ;
- L'application des différentes prescriptions réglementaires fait l'objet d'une attention bienveillante de la part des autorités (point n°2 de la 3<sup>ème</sup> partie du plan).

Enfin, que **l'activité minière** de 2015 est restée soutenue (+1.4%) et que celle de 2016 (janvier à août) est en progression (+17%), même si les cours du nickel demeurent très bas.